



Direction
Départementale
des Territoires et de la Mer
Charente-Maritime

Service Urbanisme, Aménagement,
risques et Développement Durable
Unité
Prévention des Risques

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

ÉROSION MARINE SUBMERSION MARINE INCENDIE DE FORÊT

Vu pour être
annexé à mon Arrêté
17 AOÛT 2018
n°18-1660

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général


Pierre-Emmanuel PORTHERET

Prescrit par arrêté préfectoral du	25 juillet 2016
Arrêté préfectoral d'enquête publique du	28 août 2017
Enquête publique du au	25 septembre 2017 3 novembre 2017
Approuvé par arrêté préfectoral du	

AOÛT 2018